

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 NOVEMBRE 2025**

## ORDRE DU JOUR

Prise d'acte du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de 1 l'assainissement collectif et non collectif de l'année 2024 2 Redevance de l'année 2026 pour le prélèvement de la ressource en eau Redevance consommation d'eau potable et redevance performance des réseaux d'eau potable pour 3 l'année 2026 pour l'ensemble des Communes Redevance pour performance des réseaux d'assainissement collectif pour l'année 2026 sur l'ensemble 4 des Communes Convention tripartite de déversement des eaux usées domestiques ou assimilées domestiques de la société ARGAN dans la station d'épuration du Parc Régional d'Activités Economiques Michel Chevalier 5 sur la commune de Le Bosc Convention de servitude sur les parcelles privées permettant le passage de la canalisation 6 d'assainissement ainsi que son entretien lieu-dit Le Pont sur la Commune de SOUBÈS Convention pour la réalisation des atlas de la biodiversité sur les Communes de Celles, Le Puech, Olmet-7 et-Villecun et Lodève avec l'Office français de la biodiversité Approbation du projet de convention en faveur d'un plan de généralisation de l'éducation artistique et 8 culturelle sur la période de 2025 à 2028 Avis sur les dérogations exceptionnelles à travailler le dimanche, accordées à la commune de Lodève 9 pour 2026 Approbation de la convention entre la Région, le Groupement d'Actions Locales LEADER et les structures 10 intercommunales de son périmètre pour la mise en place d'aides économiques dans le cadre des contreparties nationales des aides LEADER 11 Aide exceptionnelle à l'association La Capitelle Éco Réservation de subventions dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et 12 renouvellement urbain 13 Réservation de subventions dans le cadre du pacte territorial Hérault Rénov' 14 Acquisition de parcelles du site "Les Serres du Lodévois" sur la commune de Le Puech Avenant n°2 à la convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain pour la période de 2022 à 2027, avec le volet copropriétés sur le périmètre de l'opération de 15

revitalisation de territoire de la Commune de Lodève

